



 **territoire d'énergie**
CHARENTE-MARITIME

**SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT
RURAL DE LA
CHARENTE-MARITIME**

ZI de l'Ormeau de Pied •
131, cours Genet • CS 60518
17119 Saintes cedex
Tél. 05 46 74 82 20
saintes@sdeer17.fr
www.sdeer17.fr

FOCUS

L'ampoule LED a permis d'accéder rapidement à un réseau des plus efficaces au plan des consommations énergétiques, avec une diminution d'un facteur de presque trois : cela permet une économie de plus de 2 M€ sur la facture d'énergie des communes de Charente-Maritime, chaque année. En outre, l'installation d'ampoules LED permet de conserver les luminaires en bon état qui, s'ils avaient été remplacés par des luminaires à plateau LED, auraient été mis au rebut, tout en appelant une dépense pour leur remplacement.



Relamping LED : avancement à fin 2025

En 2026, le SDEER achèvera son programme de déploiement massif d'ampoules LED sur le parc d'éclairage public qu'il gère dans 454 communes de Charente-Maritime. Outre son intérêt en matière de gain énergétique, cette ampoule est source de nombreuses optimisations dans la gestion des réseaux communaux.

Une opportunité technologique au lendemain de la crise énergétique

Proposé dès 2016 par le SDEER à des fins d'optimisation énergétique, le passage à la technologie LED en éclairage public consistait au remplacement complet de la lanterne et de sa source par un luminaire dit « à plateau LED ». Le coût relativement élevé de cet ensemble réservait généralement son installation, soit aux opérations d'extension de l'éclairage public, soit aux opérations d'effacement de réseaux, soit au remplacement d'équipements vétustes. La conversion du parc en LED ne s'envisageait alors que sur plusieurs décennies, malgré l'amélioration sensible du temps de retour sur investissement générée par la crise énergétique des années 2022 et 2023. A cette époque, le taux de LED du parc géré par le SDEER atteignait tout juste 20 %.

Début 2022, des fabricants ont amené sur le marché de nouvelles ampoules LED directement substituables aux ampoules en place (au sodium, le plus souvent), sans besoin de remplacer le luminaire entier. Leur coût modique a considérablement changé les perspectives de généralisation rapide de la technologie LED à l'ensemble du parc : le SDEER a ainsi engagé un programme quadriennal de déploiement systématique d'ampoules LED. Dans les luminaires éligibles (estimés à près de 90 000 unités), ce déploiement s'est substitué aux opérations de remplacement systématique des ampoules à décharge.

Par les économies d'énergie qu'il génère (cf. *Focus*, ci-contre), le programme a été

dynamisé avec le partenariat de l'Etat, dispensateur du Fonds Vert (pour les seules deux premières années de déploiement). A l'approche de cette fin d'année 2025, près de 70 000 luminaires sont d'ores et déjà équipés. Ainsi, en cumul avec les luminaires équipés de plateau LED, ce sont désormais plus de 116 000 luminaires – soit près de 75 % du parc géré par le SDEER – qui sont équipés de sources lumineuses à LED.

L'achèvement du programme, courant 2026, ne permettra pas pour autant de traiter la totalité du parc. En effet, certains luminaires, notamment les éclairages de stades ou les illuminations de monuments, n'acceptent pas d'ampoule LED ; ils représentent environ 10 % du parc. Ce reliquat nécessite le renouvellement complet du matériel spécifique en technologie LED, au gré des sollicitations communales.

L'ampoule LED, un équipement idéal ?

En comparaison avec les luminaires à plateau LED pouvant parfois être appartenus à du sur mesure, tant les références sont nombreuses, les luminaires à ampoules LED ont des caractères de simplicité et de standardisation qui permettent de réduire considérablement les délais de remplacement ou de maintenance. C'est pourquoi le Comité syndical du SDEER a pu décider que, lorsque cela est techniquement possible, il soit désormais proposé aux communes que les lanternes en panne soient remplacées par des lanternes neuves ou de réemploi équipées d'ampoules LED, sans facturation aux communes.